
RECUEIL D'UN AVIS ISSU DE LA CONSULTATION AUPRÈS DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Liste par ministère ou organisme

no	Ministère ou organismes	Direction ou service	Signataire : Nom, prénom	Date	Nbre pages
1.	Environnement Canada	Évaluations environnementales, Direction des activités de protection de l'environnement	Mélanie Erazola	16 novembre 2012	2 pages.



Environnement Canada
Environment Canada

Évaluations environnementales
Direction des activités de
protection de l'environnement

Environmental Assessments
Environmental Protection Operations
Directorate

Montréal, le 16 novembre 2012

Annie Bélanger
Direction de l'évaluation environnementale des
projets hydriques et industriels
Direction générale de l'évaluation
environnementale
Ministère du Développement durable, de
l'Environnement et des Parcs
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

Votre réf.
3211-04-033

Notre réf.
4191-15-L107

**Objet : Avis d'Environnement Canada sur les précisions demandées sur les réponses
fournies aux questions formulées par le MDDEP - Projet du Parc maritime de la Pointe
de Rivière-du-Loup**

Madame,

En réponse à votre correspondance du 30 octobre dernier, vous trouverez ci-joint les commentaires d'Environnement Canada sur les précisions que vous avez demandées au promoteur relativement aux réponses qui vous ont été fournies à la suite de vos questions adressées dans le cadre de l'examen de la recevabilité de l'étude d'impact du projet en titre. Nous avons indiqué, selon nos champs de compétence, si tous les renseignements demandés ont été traités de façon satisfaisante et valable.

Nos commentaires ont été formulés à partir des documents suivants :

- Corporation du carrefour maritime de Rivière-du-Loup, 2012. Précisions demandées sur les réponses fournies aux questions formulées par le MDDEP. 4 pages.
- Corporation du carrefour maritime (CCM), 2012. Étude d'impact sur l'environnement et examen préalable pour le Projet d'aménagement du Parc maritime de la Pointe de Rivière-du-Loup sur le territoire de la municipalité de Rivière-du-Loup : Réponses aux questions du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. 57 pages + annexes.

Commentaires généraux

Dans notre avis du 7 septembre 2012 dernier, une malencontreuse erreur s'est glissée. Nous soulignons que nous n'avons pas de préoccupation à l'égard des oiseaux migrateurs et leur habitat à condition que les travaux de dragage se réalisent entre le début du mois de mai et la fin du mois d'août. La phrase aurait dû se lire comme suit : « Environnement Canada n'a pas de préoccupation à l'égard des oiseaux migrateurs et leur habitat dans la mesure où les travaux de dragage ne sont pas réalisés entre le début du mois de mai et la fin du mois d'août. »

Les précisions fournies par le promoteur répondent en partie aux questions et commentaires formulés dans notre avis du 7 septembre 2012. Les commentaires qui suivent identifient les éléments qui devraient être pris en considération afin de respecter les bonnes pratiques environnementales.

Commentaires spécifiques

Durée des travaux

Dans le cadre de l'évaluation des impacts, le promoteur précise que les travaux de dragage d'entretien seront de courte durée, soit de 6 à 8 jours (p. 4).

- Le promoteur devrait nuancer cette affirmation puisque la durée des travaux varie en fonction du mode de gestion (eau libre vs terrestre) et que la qualité des sédiments des éventuels travaux de dragage d'entretien demeure inconnue. D'après les tableaux 1 et 2, la durée des travaux de dragage d'entretien lors d'une gestion en eau libre devrait être de 6 à 8 jours ou de 11 à 18 jours, alors que pour une gestion en milieu terrestre, la durée des travaux pourrait être de 17 à 23 jours ou de 30 à 40 jours (p. 2).
- Nous référons le promoteur à notre avis du 7 septembre 2012 afin d'obtenir plus de détails sur la démarche à suivre pour déterminer le mode de gestion des sédiments (aquatique vs terrestre). Au besoin, nous demeurons disponibles pour les prochains résultats d'analyses physico-chimiques ainsi que pour fournir des conseils sur les options de gestion des sédiments.

Si vous avez des questions ou besoin de renseignements complémentaires, veuillez faire parvenir toute correspondance à notre adresse générique : eval.env@ec.gc.ca.

En espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez agréer, Madame Bélanger, mes cordiales salutations.



Mélanie Erazola
Agente de projet, Programme d'évaluation environnementale

c.c.

Louis Breton, coordonnateur régional programme évaluation environnementale, Direction des Activités de Protection de l'Environnement, Environnement Canada

Brigitte Cusson, coordonnatrice programme évaluation environnementale, Direction des Activités de Protection de l'Environnement, Environnement Canada